

-----  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS

-----  
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES  
DOUANES ET DROITS INDIRECTS DU KOUILOU  
ET DE POINTE- NOIRE  
-----

## Compte rendu de la journée des partenaires du 16 avril 2010

La journée des partenaires s'est tenue le vendredi 16 avril 2010 dans la salle de conférences de la Direction Interdépartementale des Douanes et Droits Indirects du Kouilou et de Pointe-Noire, sous la présidence du Colonel Laurent NGOUBA LENGANGUE, assurant l'intérim de Mme la Directrice Interdépartementale.

La réunion a connu la participation de la délégation des Douanes de la Province du Cabinda, conduite par Monsieur Antonio GOURGEL, Directeur Régional des Douanes du Cabinda.

### ▪ De la mission de la délégation des Douanes de la Province du Cabinda

Le Colonel NGOUBA LENGANGUE a présenté aux participants la délégation des Douanes du Cabinda, venue à Pointe-Noire dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et du règlement des questions d'intérêt mutuel.

Le Chef de la délégation des Douanes du Cabinda a remercié les collègues congolais pour leur accueil et a précisé que l'objectif principal de la visite au Congo concernait la fluidification des flux commerciaux entre les deux pays.

Les responsables des différentes structures des Douanes congolaises, ainsi que le Directeur adjoint de COTECNA ont souhaité la bienvenue à la délégation du Cabinda et ont affirmé leur entière disponibilité pour le règlement des différentes questions intéressant les deux parties, ainsi que les opérateurs économiques du Congo et de l'Angola.

Le Colonel Donatien MVOUTOU, Chef du Service des Finances et du Matériel, a rappelé l'utilité du projet de port sec de Massabi initié par les autorités angolaises, dont la mise en œuvre apporterait une contribution appréciable au décongestionnement du Port de Pointe-Noire.

Au nom des adhérents d'UNICONGO et des partenaires présents à la réunion, Monsieur Gil DE MOURA des Etablissements GUENIN, Secrétaire de la Fédération du Commerce d'UNICONGO a souhaité la bienvenue (en français et en portugais) à la délégation des Douanes du Cabinda.

Il a relevé l'existence de difficultés, tant du côté congolais, que du côté angolais, pour l'exportation vers le Cabinda de marchandises en libre pratique achetées au Congo.

Madame Laurence THIEL, Chef de l'exploitation et du transit à SDV, chargée du marché cabindais, a relevé un ralentissement des procédures administratives du côté angolais, notamment en ce qui concerne l'assurance des véhicules, ainsi que l'existence de certains problèmes d'ordre sécuritaire.

- **Du blocage des opérations en douane des commissionnaires dont les agréments n'ont pas été renouvelés**

L'Inspecteur Xavier Victor OSSOUALA, Chef du SEPI, a rappelé qu'en application des dispositions de la Note de Service N° 068 relative aux maisons de transit autorisées à dédouaner pour autrui, il a été procédé au blocage des opérations en douane des commissionnaires dont les agréments n'ont pas été renouvelés.

Il a invité les commissionnaires dont les agréments n'ont pas été renouvelés à se rapprocher d'urgence de la Direction Générale des Douanes.

- **Du renouvellement des équipements informatiques de NGOUALA TRANSIT et TRANSLO**

Le Chef du SEPI a rassuré les sociétés NGOUALA TRANSIT et TRANSLO que la commande des équipements informatiques était en voie d'exécution.

- **De la présentation du nouveau Receveur Principal des Douanes de Pointe-Noire**

Monsieur Mathieu OMBANDZA, Receveur Principal des Douanes sortant a présenté aux partenaires Monsieur Omer TCHITEMBO, Receveur Principal des Douanes entrant.

Il a souligné l'utilité de l'espace de concertation que constitue la Journée des partenaires pour l'échange de points de vues, le règlement de problèmes techniques et la communication en général entre l'administration des douanes et les usagers.

Monsieur Mathieu OMBANDZA a remercié les collègues douaniers pour leur franche collaboration.

Il a demandé l'indulgence des partenaires pour les éventuels manquements constatés durant sa gestion de la Recette Principale des Douanes de Pointe-Noire.

Monsieur Omer TCHITEMBO a remercié son prédécesseur pour son concours dans l'assimilation des procédures douanières. Il a souligné qu'il continuerait le travail amorcé par son prédécesseur et qu'il ne ménagerait aucun effort pour l'optimisation des performances de la Recette Principale des Douanes de Pointe-Noire.

S'adressant aux partenaires, le Receveur entrant les a assurés de son entière disponibilité.

- **De la communication du Directeur de la Législation et du Contentieux à l'intention des opérateurs économiques agréés et des importateurs**

Le Colonel NGOUBA LENGANGUE a informé les partenaires qu'à l'issue de la réunion, le Directeur de la Législation et du Contentieux s'adresserait aux opérateurs économiques agréés et aux importateurs.

Commencée à 8H00, la réunion a pris fin à 9H15.

**P. La Directrice Interdépartementale  
des Douanes et Droits Indirects,  
P.O. Le Chef des Services Généraux,**

**Laurent NGOUBA LENGANGUE**